

TEL/FAX : 00213 21 67 96 46
AFTN:DAAAYNYX, DAAAYNYE
Site Web :<http://www.sia-enna.dz>
E-mail:algerian.ais@sia-enna.dz

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
DIRECTION D'EXPLOITATION DE LA NAVIGATION AERIENNE
SERVICE DE L'INFORMATION AERONAUTIQUE
Route de Cherarba BP 70D Dar El Beida Alger- Algérie

AIP SUP

NR 01/21
02 MAR 21

OBJET

COVID-19 : RESTRICTIONS DES VOLS

Validité :

Date début : 02 MARS 21 - 08H00 UTC

Date fin : Jusqu'à nouvel avis.

Ce Supplement remplace l'AIP SUP 02/20.

Les vols au départ et à destination de l'Algérie sont interdits, les vols exemptés sont:

- Aéronef d'état.
- Vols cargo.
- Vols MEDEVAC.
- Les atterrissages techniques où les équipages et les passagers ne débarquent pas.
- Vols privés.
- Vols de rapatriement.

NB : A l'exception des aéronefs d'état, il est entendu que les vols mentionnés ci-dessus doivent avoir l'autorisation de survol et d'atterrissage de l'autorité de l'aviation civile algérienne

FIN

OBJECT

COVID-19: FLIGHT RESTRICTIONS

Validity:

Start date : 02 MAR 21 - 08H00 UTC

End date: UFN.

This supplement replace AIP SUP 02/20

All Flights from and to Algeria are prohibited, flights exempted are:

- State ACFT.
- Cargo flights.
- MEDEVAC flights.
- Technical landing were crews and passengers do not disembark.
- Private purposes flights.
- Repatriation flights.

NB : Except state aircrafts, it is understood that the flights mentioned above must have the overflight and landing permission from the Algerian civil aviation authority

END